

Procès verbal de l'assemblée générale annuelle 2023 **AVIRON CAUDEBEC VALLEE DE SEINE**

Le samedi 17 février 2024 l'association Aviron Caudebec vallée de Seine a tenu son assemblée générale en présence de Bastien Coriton, maire et de Patricia Soudais-Messenger, adjointe en charge de la jeunesse et des sports.

Accueil des participants, émargements à partir de 17h30 :

Tous les membres étaient invités mais seuls les licenciés 2023, à jour de leurs cotisations étaient électeurs.

La liste d'émargements (annexe 1) reprends 26 membres électeurs, 20 ont émargés dont 3 porteurs de procurations soit 23 électeurs sur 26 répertoriés.

Un adhérent 2024 assistait aussi à l'AG sans prendre part aux votes.

Rapport d'activité et rapport moral :

Nicolas Barray, président en exercice ouvre la séance.

Il fait le bilan de son action depuis 10 ans à la présidence et annonce son intention de passer la main.

Il fait un bref rappel des obligations incombant au président, remercie Martine la trésorière qui l'a aidé à renouveler le matériel .

Il remercie aussi les représentants de la municipalité pour leur soutien sans faille par le prêt de locaux exempts de charges ; une subvention annuelle de fonctionnement ; des subventions spécifiques pour l'achat de matériel.

Les activités 2023 sont commentées avec l'appui d'un diaporama :

- 20 janvier, participation au grand prix d'aviron Paris Sud, l'ACVS se classe 7e en seniors hommes.
- 20 mars, sortie de printemps vers l'amont avec escale à Jumièges pour un pique-nique.
- 28 mars, animation ergomètre au club,
- En mai, passage des brevets de rameur pour Paul, Gabriel, Sandrine, Clotilde, Jean et Stéphane. Le club a aussi encadré la manifestation « naturellement sport » du département 76 sur le plan d'eau de Jumièges avec l'aide du CD76 aviron.
- Deux rameurs(euses) ont suivi en 2023 la formation au brevet d'éducateur fédéral d'aviron avec succès : Claire et Fred.
- En juin un équipage a participé à la course « le grand huit de Poissy ». Pour la parade en Seine de l'armada 2023 le 18 juin un barbecue a été organisé au club.
- 30 août, une sortie en mer avec le club de Varennes a permis à un équipage de découvrir l'aviron en mer au départ de la plage de Dieppe.
- 9 septembre, nous avons participé au forum des associations et une équipe représentait le club aux olympiades, compétition amicale entre les clubs de sports de Rives-en-Seine.
- Décembre, une équipe a participé à l'Open indoor d'aviron à Rouen. Le 10 décembre une animation d'ergo. a été organisée au club.

Rapport financier présenté par la trésorière Martine NARBAÏS :

Après avoir distribué à l'assemblée le bilan 2023 (annexe 2) la trésorière a commenté les points principaux des recettes et des dépenses, elle a proposé de maintenir la cotisation club

à son niveau actuel dans la mesure ou un nouvel investissement dans un bateau est remis dans l'attente d'un plan nautique initié par la région et le département.

Élections au comité de direction (6membres) :

Statutairement un tiers sortant,(2 membres) est désigné alternativement chaque année. En 2023 sont désignés sortants Anne Duval et Frédéric Demanze. .

Anne n'a pas renouvelé son adhésion , Martine Narbaïs et Caroline Kervran se retirent.

Frédéric Demanze se représente, il est élu.

Trois membres éligibles se présentent : Jean Marty, Stéphane Delamare et François Narbaïs-Jaureguy, ils sont élus à l'unanimité.

Le comité de direction élu par l'AG se compose donc des 6 membres suivants :

Barray Nicolas,
Delamare Stéphane,
Demanze Frédéric,
Marty Jean,
Narbaïs-Jaureguy François,
Rodrigues Henry.

Questions diverses :

Les sorties 2024 sont évoquées avec la nécessité de désigner un référent qui organisera la manifestation retenue.

Madame Soudais-Messenger confirme l'étude d'un devis pour démolition des hangars vétustes le long de la piste cyclable et l'aménagement d'un abri destiné à ranger la remorque et des bateaux.

Cet abri sera côté Seine, accolé au Hangar principal.

L'assemblée générale est clôturée à 20h30, les élus sont conviées à un pot de l'amitié et le comité de direction se réunit pour élire le bureau de l'association (annexe3).

Rives-en-Seine le 08/03/2023

Le président